



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

volontariat international en entreprise

Question au Gouvernement n° 427

Texte de la question

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

M. le président. La parole est à M. Frédéric Petit, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Frédéric Petit. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, notre réseau vient de fêter le cap des dix mille volontaires internationaux en entreprise – VIE – simultanés. Permettez-moi, en tant que bénévole du réseau des conseillers du commerce extérieur de la France – j'insiste : bénévole, comme tous les autres conseillers – de m'en réjouir, et de célébrer ce succès devant la représentation nationale.

Créés par la loi du 14 mars 2000, les volontaires internationaux en entreprise ont pour but, comme le président Chirac l'expliquait à l'époque, de permettre « à des jeunes qui en veulent de débiter leur carrière par six mois à deux ans de conquête de marchés d'exportation ».

C'est, à mon avis, grâce à une suite d'objectifs réalistes mais surtout chiffrés que ce dispositif a atteint de tels résultats. Le président Chirac voulait tripler leur nombre en 2003, alors qu'ils étaient 2000. Puis des objectifs ambitieux et mobilisateurs ont été successivement posés, jusqu'à ce mot d'ordre annoncé, en 2015, de 10 000 VIE à atteindre en 2018. Nous y sommes parvenus, avec quelques semaines d'avance.

Bien entendu, ces objectifs sont un peu confidentiels, peu connus de la nation et parfois même de ses représentants dans cet hémicycle. Pourtant, monsieur le ministre, nos concitoyens, en particulier ceux établis à l'étranger, sont prêts à relever les défis et à contribuer au rayonnement de la France dans le monde, si le cadre et les objectifs sont clairement définis.

Pouvez-vous, monsieur le ministre – pouvons-nous nous fixer ainsi d'autres objectifs, clairs et chiffrés, compris et partagés par la nation tout entière, dans les autres domaines parfois oubliés de notre diplomatie d'influence, avant de débattre des moyens et des budgets ?

À combien d'enfants scolarisés dans les établissements français à l'étranger la nation fixe-t-elle sa trajectoire à cinq ans ? Dans quelles régions du globe prioritairement ? Combien d'entreprises primo-exportatrices au cours des prochaines années ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes MODEM et REM.*)

M. le président. Merci, monsieur le député. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur Frédéric Petit, c'est vrai : les VIE, quelle belle réussite ! Nous fêtons cette année le dix millième.

Le VIE est la meilleure école de l'export, c'est une école de la vie. J'étais d'ailleurs à Dubaï il y a quelques jours, où les conseillers du commerce extérieur de la France de la zone récompensaient ces VIE – je pense à Nastasia Nelidoff, Chirine El Messiri, tous ces visages qui font rayonner la France et les entreprises françaises à l'international.

Quelle est la recette de ce succès, dont nous devrions nous inspirer dans d'autres domaines ? Vous l'avez dit, il faut se fixer des objectifs clairs, mais aussi travailler en équipe.

Revenons aux sources du succès des volontaires internationaux en entreprise – ou en administration, car certains servent dans nos ambassades. Le dispositif est géré par Business France, ce qui libère les PME de tout l'administratif. Il est financé par les régions, soutenu par les conseillers du commerce extérieur, à qui nous pouvons rendre hommage car ils sont bénévoles, impliqués dans les tissus économiques et sociaux partout dans le monde et en région, au profit de nos entreprises.

Quels objectifs pouvons-nous nous fixer avec ambition pour d'autres secteurs de la diplomatie économique ou d'influence ? Tout d'abord, nous pourrions faire passer de 125 000 à 200 000 le nombre d'entreprises exportatrices françaises. Il n'y a pas de plafond de verre.

Dans le domaine du tourisme, nous réaffirmons pour 2020 cette volonté d'accueillir 100 millions de touristes étrangers – nous en sommes à 89 millions – pour générer 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Dans celui de la gastronomie française, le Président de la République a fixé comme objectif le passage de 2000 à 10 000 événements en 2022, pour l'opération « Goût de/Good France ».

Le Premier ministre, courant janvier, aura l'occasion de fixer les objectifs et la feuille de route pour le tourisme et le commerce extérieur. C'est ensemble que nous les atteindrons. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Petit](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 427

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2017](#)